Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260629-D26_126-DE

MORLAIX communauté

Morlaix Communauté
Séance du lundi 29 juin 2026
Délibération D26-126

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 23 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres titulaires présents : 47
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de représentations : 0
Nombre de votants : 51

Secrétaire de séance : Sandrine Delory

Étaient présents : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Carantec** : Alban Le Roux, Marion Picart **Garlan** : Joseph Irrien **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Henvic** : Anne-Lise Jacq **Lanmeur** : Yvon Denis, Christine Prigent **Lannéanou** : Patrick Berger **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Sandrine Delory **Locquénolé** : Pascal Lecomte **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Valérie Scattolin, Nathalie Barnet, Yvon Laurans, David Guyomar, Laetitia Abily, Michael Restier, Catherine Milin, Olivier Bellec, Hélène Hetault-Guézennec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Marie-Claire Parcheminal **Plouégat-Guerrand** : Hervé Loussaut **Plouégat-Moysan** : Philippe Adam **Plouézoc'h** : Arnaud Favé **Plougasnou** : Serge Wlodarczak, Martine Le Doaré **Plougonven** : Bernadette Auffret, Nicolas Inisan **Plouigneau** : Joëlle Huon, Julie Hamon, Yves Jouan **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Morgane Bicrel, Gérard Pirou **Saint-Jean-du-Doigt** : Marc Boizard **Saint-Martin-des-Champs** : Jonas Plusquellec, Michel Madec-Clei, Annick Martin **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Gilles Creach, Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Locquirec** : Gwenolé Guyomarc'h à Hervé Loussaut **Plouigneau** : Roger Héré à Julie Hamon **Saint-Martin-des-Champs** : Sandrine Autret à Pierre Le Goff **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Sandrine Le Feur à Stéphane Lozdowski.

Était absent excusé : **Guerlesquin** : Eric Cloarec

Modification du catalogue des tarifs 2026

Rapporteur : Joseph Irrien

Généralisation des repas étudiants à 1 €

Dans le cadre de la mise en œuvre de la généralisation des repas étudiants à 1 €, il est proposé de modifier le catalogue des tarifs de la collectivité afin de supprimer l'encadré relatif à la tarification spécifique de la restauration étudiante. Cette évolution vise à mettre en cohérence le cadre tarifaire communautaire avec les nouvelles modalités de financement prévues par l'avenant à la convention conclue avec le CROUS, permettant ainsi l'application d'un tarif unique de 1 € pour l'ensemble des étudiants.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260629-D26_126-DE

Espace des sciences de Morlaix : Modifications tarifaires

Il est proposé d'appliquer un tarif réduit à l'Espace des sciences de Morlaix sur présentation d'un billet d'entrée de l'Espace des sciences de Rennes, et réciproquement. Rennes Métropole a délibéré également en ce sens autorisant sa présidente à appliquer cette réduction.

Ces modifications interviennent en complément des évolutions tarifaires adoptées par délibération n°D25-187 du 15 décembre 2025.

Il est donc proposé d'appliquer :

*6 € pour le tarif réduit individuel (visite libre, sans médiation) applicable aux détenteurs d'un billet d'entrée de l'Espace des sciences de Rennes.

Ce tarif sera applicable dès l'adoption au Conseil de communauté du 29 juin 2026.

Une réflexion est ouverte pour appliquer ce tarif réduit sur présentation d'un billet d'entrée des équipements des acteurs du Pôle Régional de Bretagne des CCSTI, des musées du territoire de Morlaix Communauté (Écomusée Ker Dreger à Plouigneau, Musée maritime de Carantec, Musée du Loup à le Cloître Saint-Thégonnec et Musée rural de Guimaëc, Ar Vagajenn) et du Cairn de Barnenez (Centre des Monuments Nationaux).

Il s'agira de prendre l'attache des collectivités et des structures partenaires pour envisager une inscription dans le catalogue des tarifs 2027 en fin d'année 2026.

Vu la délibération D18-097 du 2 juillet 2018, par laquelle le Conseil de Communauté a approuvé les dispositions pour la fixation des tarifs et des redevances ;

Vu la délibération D25-187 du 15 décembre 2025 arrêtant le catalogue des tarifs pour l'année 2026 ;

Il est proposé au Conseil de Communauté :

- **d'approuver la généralisation des repas étudiants à 1 € et la modification des tarifs de l'Espace de sciences.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Sandrine Delory

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ